

MOUVEMENT POUR UN
RÉGIME PUBLIC ET UNIVERSEL
D'ASSURANCE MÉDICAMENTS

La pièce manquante.



1

Un mouvement pour un régime public et universel d'assurance médicaments

Le problème

Le Canada est le seul pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont le système public de santé ne comprend aucune couverture universelle pour les médicaments d'ordonnance.

En 1997, le régime général d'assurance médicaments entrait en vigueur au Québec. Il s'agit d'un régime hybride public-privé : toute personne adulte ayant accès à un régime privé d'assurance médicaments a l'obligation d'y adhérer et d'en faire bénéficier sa famille le cas échéant, tandis que les autres doivent obligatoirement souscrire au régime public d'assurance médicaments.

Depuis plusieurs années, le régime hybride québécois ne répond plus aux besoins de la population et se trouve dans l'impasse. Pourquoi?



1 ▶ Des dépenses trop élevées

En 2016, les dépenses en médicaments (prescrits et en vente libre) au Québec étaient de 1144 dollars par habitant, comparativement à 719 dollars pour la moyenne des pays de l'OCDE.

2 ▶ Des milieux de travail sous pression

L'augmentation des coûts de l'assurance médicaments privée entraîne des conséquences dramatiques pour les travailleuses et travailleurs : augmentation des primes et des contributions, élimination de couvertures et, dans des cas extrêmes, cessation du régime d'assurance collective.

3 ▶ Des problèmes d'accessibilité

En 2016, 8,8 % de la population québécoise n'a pu se procurer au moins une ordonnance pour des raisons financières.

4 ▶ Un financement inéquitable

Le financement par primes ne tient pas compte de la capacité de payer des individus, ce qui affecte davantage les personnes à faible revenu.

La solution

Le régime hybride québécois n'est plus viable. Le Québec a besoin d'un régime public et universel d'assurance médicaments. Ainsi, le Québec économiserait de 1 à 3 milliards de dollars chaque année.

Un régime public et universel permettrait aussi d'améliorer la santé de la population, notamment par un meilleur usage des médicaments, et de réduire les inégalités sociales.

La mobilisation doit se poursuivre

Les prochains mois seront déterminants pour la création d'un régime public et universel d'assurance médicaments. Les élections fédérales d'octobre 2019 constituent une occasion de réaliser des gains. Il est nécessaire de sensibiliser la population québécoise et d'interpeller les personnes élues à ce sujet, autant à Ottawa qu'à Québec.

Cette campagne est portée par les trois grandes centrales syndicales québécoises, soit la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Ensemble, elles représentent plus d'un million de membres.

